



Lettre aux amis et partenaires de Sainte Geneviève Notre-Dame des Champs

Janvier 2023

Chers partenaires, amis et donateurs

Cette année 2022 a été marquée par un renouvellement de la gouvernance de l'association (fin de première mandature de 3 ans)

Qui sommes-nous ?

Une structure d'aide à l'insertion par le logement, qui propose depuis 2019 à des personnes en difficulté, un toit et un accompagnement dans un logement « passerelle » pendant 2/3 ans, en vue de trouver une situation pérenne.



De gauche à droite

Hubert de Varax : Trésorier

Bernadette Moreau : Secrétaire

Gabriel Sampré : Curé Paroisse ND des Champs

Françoise Bellocq : Déléguée générale

Jean Sutter : Vice-président

Charles-Louis Vier : Président

Notre fonctionnement

L'association passe une convention avec les propriétaires de logements vides et devient locataire pour un loyer solidaire. Elle conclut ensuite un contrat d'occupation temporaire et d'accompagnement, avec les bénéficiaires qui s'obligent à payer le loyer et à accepter le suivi qui leur est proposé avec le tandem : travailleur social/ bénévole accompagnant.

La charte du bénévole définit les modalités d'accompagnement global des personnes en difficulté pour tracer avec elles un chemin vers l'autonomie.

L'assistante sociale oriente les bénéficiaires vers des solutions appropriées à leur situation. Elle facilite l'accès aux droits sociaux et au logement social de sortie. Elle est secondée en étroite collaboration par l'équipe des bénévoles, et intervient un jour et demi par semaine pour le compte des bénéficiaires. L'objectif recherché consiste à conduire chaque personne accueillie vers l'indépendance, en ayant trouvé un logement pérenne.

Nos résultats 2022

Nous avons accueilli Cette année de nouveaux bénéficiaires

1 famille de 2 enfants



1 célibataire dans une chambre
entièrement réaménagée par l'association



Sortie du dispositif

Julien a pris son autonomie dans un logement pérenne à proximité de son lieu de travail à Paris. Il est le second bénéficiaire ainsi relogé de façon pérenne depuis la création de l'association.

Monsieur le Président ...

Je viens de signer...Ce bail prend effet le 25 août et je quitterai donc à la même date le studio que vous aviez mis à ma disposition voilà trois ans déjà !

C'est une nouvelle étape, importante de ma vie et je garderai toujours dans mes souvenirs l'aide, le suivi et l'amitié dont vous avez fait preuve à mon égard pendant ces trois années où vous m'avez hébergé et accompagné.... J'ai toujours trouvé compréhension et chaleur. Mais...c'est grâce à l'assistante sociale que je peux aujourd'hui emménager dans un logement dont le bail est à mon nom. Elle a supporté mes retards, mes oublis, la difficulté de communication, pour aboutir, grâce à sa persévérance et sa compétence au beau résultat d'aujourd'hui. Mille remerciements

Quelques témoignages des bénéficiaires présents

Far...depuis 18 mois dans le dispositif est maman d'une petite fille de 3ans : « l'association est une structure essentielle pour les personnes comme moi par exemple, et qui ont une famille monoparentale. L'obtention de ce logement a été et est toujours une grosse pression en moins ; un soulagement. En effet, la sécurité de ma fille est primordiale, et j'ai eu la chance d'obtenir ce logement dans un quartier où je me sens totalement en sécurité et qui est bien desservi. Cela me permet donc facilement de me rendre sur mon lieu de travail et mon école assez facilement. Le loyer est assez avantageux du fait de passer via l'association, ce qui n'est pas négligeable pour mon budget ; ma fille est épanouie et on s'y sent bien toutes les deux. Je peux ainsi avancer tranquillement sur mon projet de vie ».



Cette maman, avec nous depuis 1 an, est contente d'avoir bénéficié d'un appartement à une période difficile de son existence. Cela lui permet de régler un certain nombre de choses ; Elle souhaite rapidement trouver un logement où elle serait autonome. Pour l'instant elle fait l'apprentissage de la vie au sein d'un immeuble où le voisinage n'est pas toujours celui qu'elle espère. Dynamique et entreprenante elle rebondit au milieu des arcanes professionnelles, d'intérim en cdd, en passant toujours par la crèche pour son petit garçon.

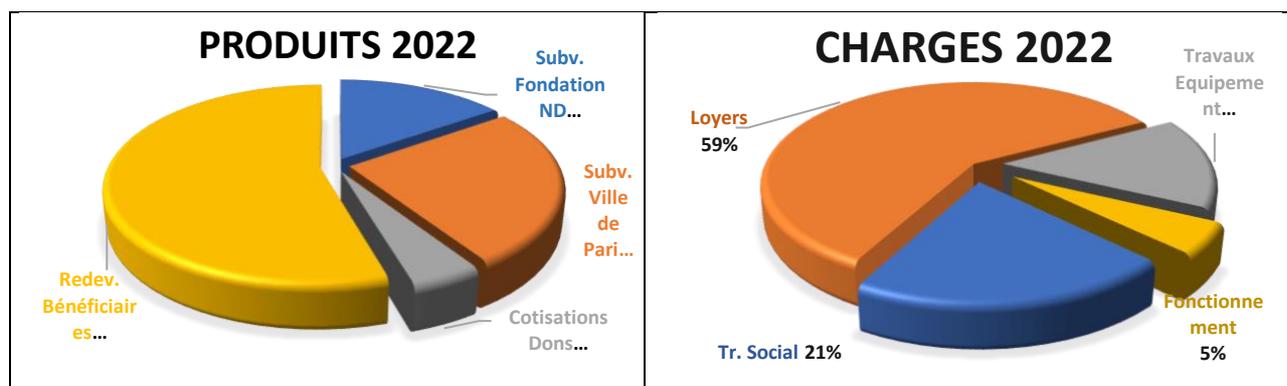
En ce début 2023, nous mettons à disposition 6 logements « passerelle » meublés, à 10 bénéficiaires (7 adultes et 4 jeunes enfants). Un propriétaire a dû reprendre son local pour raison familiale.

Quel financement

La Ville de Paris (Direction des Solidarités) a conforté sa confiance en accordant en 2022 une subvention triennale dans le cadre de l'Accompagnement et de l'Intermédiation Locative. La Fondation Notre-Dame a également permis de réaliser des travaux et de meubler les logements pris à bail.

La redevance et acquittée par les bénéficiaires (révisée régulièrement), permet de faire face aux loyers et charges de leur logement.

Par ailleurs, la générosité des donateurs assure le complément indispensable à nos ressources.



Depuis le démarrage en 2019, la diversification des apports financiers, en particulier grâce à la convention triennale de la Ville de Paris, assure à l'association une autonomie de fonctionnement presque totale.

Campagne de communication

2022 a été l'occasion de :

. Reprise de contact systématique avec l'ensemble de nos interlocuteurs habituels. D'importantes modifications structurelles étant intervenues en interne (Paroisse ND des Champs, AQNDC, Montparnasse Rencontres, Diocèse...).

. Et aussi d'une campagne de communication pour nous faire connaître, rechercher de nouveaux appartements et des effectifs de bénévoles : la Feuille d'Information Paroissiale, les messes de carême et aussi les municipalités dans lesquelles nous sommes présents (75006, 75005, 75014).

Nous sollicitons à nouveau votre aide pour l'année 2023, afin de développer notre action et accueillir de nouveaux bénéficiaires pour les accompagner vers une autonomie de vie.

ADHERER et/ou FAIRE UN DON :
www.helloasso Sainte Geneviève Notre Dame des Champs

Nos partenaires



Que tous en soient remerciés